

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Des séances de consultation sont prévues pour les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement RV-2024-34-88 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification de certaines dispositions sur les arbres et les revêtements pour les toits plats, ainsi que les espaces de stationnement)**

Les modifications proposent des ajustements qui permettront d'encadrer la réglementation en vigueur sur les arbres, d'améliorer la survie des arbres, d'améliorer la résilience de la forêt urbaine, d'augmenter la canopée, de même que d'ajouter des dispositions pour diminuer les îlots de chaleur associés aux toitures et aux espaces de stationnement.

- **Projet de règlement RV-2024-34-89 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats (modification de certaines dispositions sur les arbres et les revêtements pour les toits plats, ainsi que les espaces de stationnement)**

La modification vise à ajuster les normes minimales pour l'abattage d'arbres sans certificat d'autorisation. Les séances de consultation des projets de règlement ci-dessus auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Le **21 janvier 2025 à 18 h 30** à la salle du Centre civique, au 959, rue Nolin, secteur Saint-Jean-Chrysostome;
- Le **23 janvier 2025 à 18 h 30** à la salle 2 de l'Édifice Gérard-Dumont : 344, rue Thomas-Wilson, secteur Pintendre.

Des **consultations écrites**, accompagnant les assemblées publiques de consultation, auront lieu du **7 au 22 janvier 2025**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur les projets de règlement ci-dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Une séance de consultation est prévue pour le projet de règlement suivant :

- **Projet de règlement RV-2024-34-91 modifiant le Règlement sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M1307 à même une portion de la zone L1321, boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald)**

Les modifications visent à agrandir la zone M1307 à même une partie de la zone L1321 située en bordure du boulevard Guillaume-Couture dans le secteur de Saint-Romuald de manière à inclure la totalité d'une même propriété dans une seule et unique zone.

La séance de consultation du projet de règlement ci-dessus aura lieu à la date et à l'endroit suivant :

- Le **21 janvier 2025 à 18 h 30** à la salle du Centre civique, au 959, rue Nolin, secteur Saint-Jean-Chrysostome.

Une séance de consultation est prévue pour le projet de règlement suivant :

- **Projet de règlement RV-2024-34-95 modifiant le Règlement sur le zonage et le lotissement (modifications à la grille des spécifications concernant le groupe d'usages P1, service communautaire de proximité, pour la zone M2556, à proximité de l'intersection de la rue Saint-Omer et du boulevard Guillaume-Couture)**

Le projet de règlement introduit plusieurs modifications aux normes afférentes au groupe d'usage P1 « Service communautaire de proximité ». Celles-ci sont nécessaires afin de permettre la construction d'une école dans la zone M2556 située en bordure du boulevard Guillaume-Couture à proximité de la rue Saint-Omer.

La séance de consultation du projet de règlement ci-dessus aura lieu à la date et à l'endroit suivant :

- Le **23 janvier 2025 à 18 h 30** à la salle 2 de l'Édifice Gérard-Dumont : 344, rue Thomas-Wilson, secteur Pintendre.

Une **consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du **14 au 22 janvier 2025**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci-dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-reglements/avis-publics



Le Service de police de la Ville de Lévis est fier de relancer son service de vérification des sièges d'auto pour enfants et offre maintenant un service de réservation en ligne. Pour bénéficier de ce service gratuit, les citoyens peuvent prendre rendez-vous au ► ville.levis.qc.ca à la section *Sécurité publique*, rubrique *Sécurité routière et circulation*, onglet *Vérification des sièges d'auto pour enfants*.

Lors de la réservation, il est possible de choisir entre deux emplacements, soit au 6900, boulevard Guillaume-Couture ou au 1035, chemin du Sault.

PROGRAMME UN NOUVEL ENFANT, UN ARBRE 2024

Inscription jusqu'au 31 janvier 2025

Soulignez la naissance ou l'adoption de votre enfant en 2024 en recevant un arbre gratuitement et contribuez au verdissement des quartiers de votre ville.

Assurez-vous de respecter les critères d'admissibilité du programme avant de vous inscrire :

- Être résident de Lévis;
- Être parent d'un enfant né ou adopté en 2024;
- Être propriétaire de son terrain résidentiel.

Les 100 premières personnes inscrites, parmi toutes les candidatures éligibles reçues, auront priorité pour l'obtention de l'arbre et elles seront contactées par courriel. La distribution des arbres s'effectuera en juin 2025 (le lieu sera divulgué ultérieurement).

Inscription : ► ville.levis.qc.ca, section *Environnement et collectes*, rubrique *Aides financières environnementales*, onglet *Un nouvel enfant, un arbre*.

APPEL D'OFFRE

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

NO : 2025-50-01

Dépôt des soumissions : avant à 14 h, heure en vigueur localement, le **12 février 2025**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Sorties de secours déblayées, tout l'hiver en sécurité.

- ✓ Dénège ton toit, ton balcon, ta terrasse et tes sorties de secours
- ✓ Retire la neige des abris temporaires



ville.levis.qc.ca/deneigement